

CHAUNY

Deux églises, est-ce bien nécessaire ?

Réagir (0)

Envoyer

Imprimer

Alors que les communes comptent un peu leurs sous, voilà que la question de la présence de deux églises en ville est de retour.

NOTRE-DAME et Saint-Martin, deux églises distantes d'une centaine de mètres à vol d'oiseau. Une ville comme Chauny a-t-elle vraiment besoin de deux édifices religieux sur son territoire ?

La question se pose aujourd'hui, à l'heure où les bancs des églises sont clairsemés et où les prêtres ne sont plus aussi nombreux qu'auparavant pour célébrer les offices.

Les élus, et notamment le maire Marcel Lalonde s'interrogent donc sur le bien fondé de garder deux églises en ville. Une ne suffirait-elle pas ? « Il ne s'agit pas de faire disparaître l'édifice en question, à savoir Notre-Dame, mais pourquoi ne pas en faire un lieu de culture et de mémoire. Il y aurait des expositions et des concerts, en plus, cela permettrait peut-être à ceux qui n'ont jamais mis les pieds dans cette église d'admirer les peintures de Mazetier ».

Il faut savoir que c'est la ville, et donc les contribuables, qui payent pour l'entretien des murs et ce depuis la loi de séparation de l'église et de l'Etat en 1905. Les murs appartiennent ainsi à la collectivité.

Le diocèse dispose des lieux pour y célébrer le culte.

Une église chargée de souvenirs

Cette église, qui fut une abbaye au XIIe siècle, a été reconstruite

après la première guerre mondiale et encore aujourd'hui, l'entrée qui donne du côté de la rue de la chaussée provient de l'église détruite. La bâtisse est chère au cœur de certains Chaunois puisque, pendant longtemps, elle fut le rendez-vous dominical de toute la classe ouvrière locale.

Ornée des peintures de Mazetier, elle est aujourd'hui ouverte pour des concerts, d'orgue notamment.

Car l'association des amis des orgues a fait revivre l'instrument situé au-dessus du portail pour le plus grand bonheur des mélomanes. Maintenant il est tout à fait compréhensible que certains soient attachés au caractère religieux de l'ensemble d'autant que le lieu est chargé d'histoire. Les anciens chaunois se souviennent tous d'être passés par la grande maison située derrière l'église pour y préparer les professions de foi, confirmations et y fréquenter les séances de catéchisme.

Notre-Dame deviendra-t-elle un jour, lieu de culture au sens large, à l'image de la vieille église de Caumont ou, plus loin, de la chapelle Saint-Sauveur dans la cité corsaire de Saint-Malo. Les négociations semblent être en cours, et elles promettent d'être assez rudes.

Samuel PARGNEAUX



[Agrandir la photo](#)

Le maire a proposé que l'église Notre-Dame devienne un lieu de culture et de mémoire.